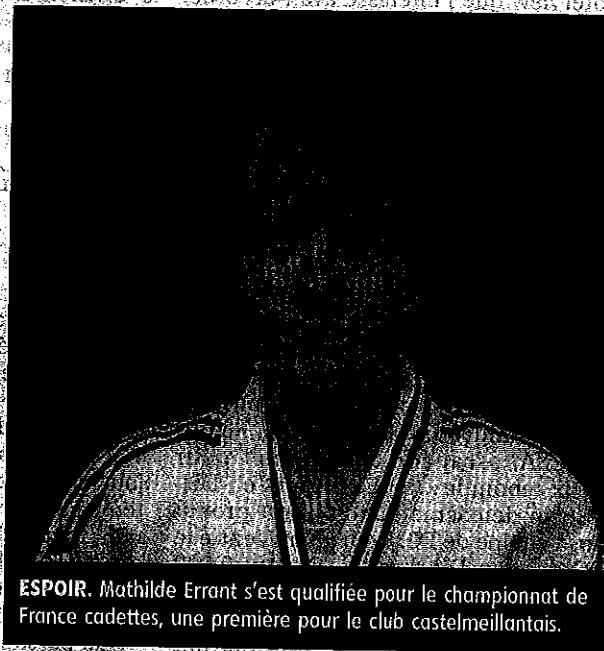


M. Errant qualifiée pour les France,

Les championnats régionaux se déroulaient les 2 et 3 février à Issoudun et plusieurs judokas du Cher ont brillé.

Depuis quelques années, le club de judo de Châteaumeillant compte parmi les associations les plus dynamiques de la cité. Avec 75 licenciés recensés, la structure présidée par Ludivine Thème apporte un soin particulier à l'apprentissage des plus jeunes. Aussi, la performance réalisée par Mathilde Errant (15 ans) devrait favoriser l'émulation au club. L'intéressée s'est qualifiée pour la finale du championnat de France cadettes (- 44 kg).

De toute l'histoire du club, c'est la première fois qu'une jeune compétitrice évoluera à un tel niveau. L'adolescente engrange les bons résultats depuis l'an passé. Suite au championnat du Cher programmé à



ESPOIR. Mathilde Errant s'est qualifiée pour le championnat de France cadettes, une première pour le club castelmeillantais.

Saint-Amand, Mathilde s'était qualifiée pour le régional organisé à Issoudun, le 2 février. Compétition au terme de laquelle elle est montée sur la troisième marche du

podium, synonyme de participation au championnat de France.

La Castelmeillantaise était accompagnée et encouragée d'Arnaud Butin son entraîneur, ainsi que

par des membres et des sympathisants de l'association. Un entourage qui promet de s'accorder le déplacement, le samedi 9 mars. Ce jour-là, c'est à l'Institut du Judo de Paris que se déroulera l'échéance nationale.

Aurélien Chevrier-Bouttet en bronze

Par ailleurs, le lendemain, dimanche 3 février, les juniors étaient sur le tatami pour les régionaux, toujours à Issoudun. Un compétiteur du judo-club sancerguais s'est illustré. En effet, au terme de quatre beaux combats, Aurélien Chevrier-Bouttet s'est classé troisième (+ 100 kg). Pas vraiment une surprise tant ce judoka monte régulièrement sur les podiums des compétitions dans lesquelles il est engagé. Il participera donc aux zones juniors, le 16 mars à la Flèche, étape intermédiaire avant les France. ■

BR JS / 02 / 2013